

Programme de formation et d'examen pour organisations selon l'art. 88a ONI.

## **B 1) Formation pratique**

### **1 Préparation du radar**

- 1.1 Mise en marche, réglages et contrôle du fonctionnement des appareils
- 1.2 Évaluation de l'image radar
- 1.3 Répartition des tâches dans le poste de commande / à bord

### **2 Course au radar**

- 2.1 Connaissance des propriétés de conduite du bateau-école radar à divers crans de marche ; exécution d'une manœuvre d'arrêt en pleine course ; manœuvre giratoire ; navigation à divers crans de marche.
- 2.2 Navigation avec visibilité normale (bonne) au radar et **poste de commande visible** ; détermination de la position du bateau (pilotage eyeball) ;
- 2.3 Explication et évaluation de l'image radar
- 2.4 Envoi de l'ordre de barre à l'homme de barre

### **3 Course avec poste de commande complètement couvert**

- 3.1 Communication par radiotéléphonie au sens de l'art. 57a ONI (communication bateau-bateau ; bateau-terre)
- 3.2 Manœuvre dans une voie d'eau étroite, sortie d'un port ou entrée dans un port ou encore approche d'un débarcadère
- 3.3 Exécution d'une approche (par ex. entrée au port ; bouée).
- 3.4 Croisement et dépassement
- 3.5 Détermination de la position du bateau à l'aide du relèvement au radar
- 3.6 Détermination d'un relèvement constant et comportement correct à courte distance (ralentissement, émission de signal, év. liaison radio)
- 3.7 Emission des signaux sonores prescrits
- 3.8 Évaluation permanente de l'image radar

## **B 2) Examen pratique**

Au cours de l'examen pratique, le/la candidat/e exécute le programme ci-après (cf. annexe 2 de la présente directive) :

- 1 Mettre en marche le radar, le régler et contrôler son fonctionnement
- 2 Naviguer au radar avec poste de commande visible ; déterminer la position du bateau (pilotage eyeball)
- 3 Envoyer l'ordre de barre à l'homme de barre (personne à la timonerie)
- 4 Communiquer par radiotéléphonie (bateau-bateau; bateau-terre) ; émettre des signaux sonores
- 5 Déterminer la position du bateau par radar avec relèvement et distance
- 6 Naviguer et virer, approcher une bouée
- 7 Entrer dans un port ou dans une voie d'eau étroite, ou encore réaliser une approche d'un débarcadère
- 8 Croiser un autre bateau, le dépasser
- 9 Localiser un bateau en relèvement constant. Conduire à courte distance. Prendre les mesures adéquates pour prévenir une collision.
- 10 Évaluer l'image radar (points 2.5 à 2.9 de l'annexe 2).